

Conseil municipal

Travaux et Gaz de schiste à l'ordre du jour

De la réunion du lundi 14 février, nous retiendrons :

- l'aménagement de la traverse du village : le maire Luc Pichon a rappelé les 3 phases qui alimentent cet avant-projet ayant pour objectif la sécurisation et l'embellissement du rond-point du pont de Salavas à la sortie du village : première étape avec l'aménagement du cœur du village, puis à l'horizon 2013/2014, une 2e étape du rond-point à l'entrée nord et une 3e de la sortie sud du village. Un budget HT à hauteur de 713 242 € et de 150 000 € d'aménagements autour de la place publique. Les décisions sur ces 3 tranches seront engagées en fonction des subventions accordées en sachant que ce projet est en liaison de celui de l'espace de restitution de la

grotte Chauvet (ERGC).

- la signalétique : le maire indique qu'une réglementation des enseignes et publicités amène la commune à prendre des dispositions pour l'esthétique et la protection des paysages. Un règlement local, en accord avec la commune de Vallon va être mis en place, un budget de 40 000 € sera consacré à cette réalisation. Un schéma sera mis en place pour validation.

- les subventions : l'association des Amis de l'Histoire de la région de Vallon a obtenu une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour aider à la réalisation d'un document de 150 pages sur les "coins de l'histoire" depuis la création de l'association.

- le gaz de schiste : le conseil

municipal vote à l'unanimité une motion à l'encontre de la recherche de gaz de schiste sur le territoire.

En dehors de toute concertation et information et considérant les dommages sur l'environnement, les risques pour la santé, la non-préservation des ressources d'eau, les dommages à l'activité économique (agricole, touristique, industrielle, artisanale, ...) que fait courir une telle autorisation de prospection sur le territoire de l'Ardèche méridionale, le conseil s'oppose à toute prospection minière telle qu'autorisée par les arrêtés ministériels.

Le maire indique qu'il prend un arrêté municipal "*interdisant la recherche de mines de gaz de schiste par la méthode dite de fracturation hydraulique.*"